

Sevran, le 29 janvier 2019

**Cabinet du Maire
SB/CPN/SK**

**Monsieur Michel CADOT
Préfet de Région Île de France
5 rue Leblanc
75911 Paris cedex 15**

Monsieur Le Préfet,

Les récentes rencontres organisées autour du Charles-de-Gaulle Express nous laissent dans l'expectative. Quelle priorité sera donnée aux transports en Seine-Saint-Denis ? Comment seront organisés les déplacements d'une population qui augmente de 1.2% par an avec la densification souhaitée par l'Etat ?

Les mobilités sont la clé du développement de la Seine-Saint-Denis. Elles s'articulent avec les infrastructures des Jeux Olympiques et les projets à vocation métropolitaine que sont l'antenne de Beaubourg au Bourget ou Sevran Terre d'Eaux à Sevran ou encore le développement attendu du bassin d'emploi du Grand Roissy.

A horizon 2035, soit dans quinze ans, 130 000 emplois seront créés dans le nord de la Seine-Saint-Denis. C'est aujourd'hui qu'il faut prendre les mesures nécessaires pour absorber ces mutations profondes de notre territoire. C'est aujourd'hui qu'il faut agir pour développer les transports publics et qu'il faut investir dans des infrastructures permettant le déplacement des populations et des travailleurs.

Les routes et autoroutes du nord de la Seine-Saint-Denis sont déjà saturées et l'on ne compte plus les points d'engorgement : chaque jour, ce sont 40 000 véhicules sur la D933 entre Aulnay-sous-Bois et Livry-Gargan, 30 000 sur le pont de la D40 vers le RER du Vert-Galant à Tremblay-en-France, 54 000 sur le pont de la D40 entre la D115 et l'autoroute A104, 13 000 qui traversent Sevran par la D44. La carte de ces engorgements se superpose parfaitement avec celle des plus mauvais indices de la qualité de l'air, avec celle des plus hauts taux d'émissions de particules fines et d'oxyde d'azote, et avec celle des niveaux sonores les plus élevés. Les nuisances et les pollutions se multiplient, dégradant davantage la qualité de vie des habitants.

Le besoin de transports publics, de qualité, en nombre suffisant est donc criant.

Le Charles-de-Gaulle Express, avec ses 24€ par billet, avec ses 2.1 milliards d'euros, en reliant Paris à Roissy ne répond absolument pas à l'urgence environnementale, économique, sociale et sanitaire que nous connaissons.

Pire, il aggrave une situation déjà précaire sur le plan environnemental. D'abord, parce qu'il passerait par le Parc de la Poudrerie, qui est une zone Natura 2000, à 140 km/h et ainsi porterait atteinte profondément au développement de la biodiversité. Ensuite, parce que les travaux d'infrastructures qui sont prévus à Mitry-Mory vont impacter les dernières terres agricoles existantes.

Monsieur le Préfet Cadot, la population de la Seine-Saint-Denis subit trop d'outrages : exposition au risque nucléaire autour de Vaujours, exposition à des niveaux démesurés de particules fines autour des axes routiers, destruction de son environnement immédiat avec Europacity, retard dans l'achèvement de la ligne 16 du Grand Paris Express. Le projet de liaison directe Paris-Roissy serait un grief de plus, un grief de trop.

téléphone : 01 49 36 52 00
télécopie : 01 49 36 52 01
www.ville-sevran.fr

Que l'on soit pour ou contre le Charles-de-Gaulle Express, n'est pas une priorité pour les habitantes et les habitants de la Seine-Saint-Denis.

D'après les études incluses dans les documents de l'enquête publique, ce train à 24€ le billet ne concernerait que 20 000 personnes par jour, alors que le RER B Nord est emprunté quotidiennement par 350 000 personnes et que la ligne 16 est prévue pour accueillir 200 000 voyageurs par jour. Les 2 milliards d'euros que coûte ce train doivent alimenter des chantiers plus prioritaires, plus populaires et être mis au service de la population de la Seine-Saint-Denis.

L'État doit être le garant de l'équité et de la justice territoriales : le Charles de Gaulle Express ne peut être la seule réponse économique aux usagers. En ces jours de fort mécontentement social, nous voulons des projets qui rassemblent et non qui divisent. Nous voulons des projets qui nous ressemblent, des projets utiles pour le quotidien de nos habitantes et de nos habitants.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon profond respect.

 Le Maire

Stéphane BLANCHET

téléphone : 01 49 36 52 00
télécopie : 01 49 36 52 01
www.ville-sevrans.fr

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire 28, avenue du Général-Leclerc 93270 Sevrans

 **Sevrans**
www.ville-sevrans.fr